

Euler Hermes SA

**Synthèse du
Rapport sur la Solvabilité et la Situation
Financière (RSSF)**

Année fiscale 2022

Synthèse

Le Rapport sur la Solvabilité et la Situation Financière (RSSF) est un rapport public exigé par le régulateur dans le cadre de la réglementation Solvabilité II (SII).

Le présent rapport couvre plusieurs sujets concernant la société anonyme Euler Hermes (EH SA) : activité et performance, système de gouvernance, profil de risque, valorisation à des fins de solvabilité et gestion du capital.

Activité et performance

EH SA est une compagnie d'assurance basée à Bruxelles en Belgique. Elle est détenue à 100% par Euler Hermes Group (EH Group). Ses principales lignes d'activités sont l'assurance-crédit et le cautionnement qui représentent plus de 92,3% des primes acquises en 2022.

EH SA intervient dans le monde entier par le biais de 22 filiales et 43 succursales. Elle exerce ses activités principalement dans les zones géographiques suivantes : Europe du Nord, Pays Méditerranéens, Moyen-Orient et Afrique, Amériques et Asie-Pacifique.

La pandémie de Covid-19 a touché l'ensemble de la planète et provoqué une crise humaine d'une ampleur historique au cours de l'année 2020, une reprise irrégulière au cours de l'année 2021, l'année 2022 s'avérant également tumultueuse. La guerre en Ukraine, un autre cygne noir, s'est matérialisée alors que le monde n'était pas encore débarrassé du Covid-19. Le PIB réel mondial a augmenté de 2,9 % en 2022, bien que des vulnérabilités soient apparues à plusieurs niveaux.

L'année 2022 a débuté sous le signe de la prudence, l'émergence d'une nouvelle variante du Covid-19 (Omicron) ayant conduit certains pays à réimposer des restrictions à la mobilité. L'exemple le plus notable est celui de la Chine, qui a maintenu sa politique de zéro Covid tout au long de l'année 2022, tout en faisant face à un ralentissement du secteur immobilier. L'économie a connu une croissance très modeste de +3 % en 2022.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 a secoué le monde. D'un point de vue économique, la guerre et les sanctions qui en ont découlé ont provoqué une onde de choc dans les secteurs de l'énergie, du commerce et de la finance. Les économies du monde entier n'ont pas été touchées au même niveau, l'Ukraine a été la plus affectée (-35%), et la Russie a également connu une contraction de son PIB en année pleine (-2,8%). La zone euro a connu une croissance de +3,3 %, parmi les grandes économies, la plus touchée par la crise énergétique.

2022 a également marqué le retour de l'inflation, résultant de la réouverture post-Covid, des pénuries (d'intrants, de main-d'œuvre, de capacité de transport, etc.), de la hausse des prix des matières premières (énergie et alimentation) et d'un dollar fort (rendant les importations plus chères dans les monnaies locales). EH SA estime que l'inflation mondiale a atteint 8,6 % (contre une moyenne de 3,7 % entre 2000 et 2019). En conséquence, les banques centrales ont agressivement resserré leurs politiques monétaires pour contenir les pressions inflationnistes (par exemple, les taux directeurs sont au plus haut depuis 2007 et 2008 respectivement aux États-Unis et dans la zone euro).

Ce contexte de croissance plus lente, d'inflation plus élevée et de taux d'intérêt plus élevés a accru les risques pour les entreprises. Les mesures fiscales mises en place ne compensent que partiellement ces

facteurs négatifs. Nous estimons que les défaillances d'entreprises au niveau mondial ont rebondi de +10% en 2022 (après -12% en 2021 et 2020).

À partir de 2020, différents gouvernements, notamment en Europe, ont inclus le secteur de l'assurance-crédit dans leur réponse à la crise Covid-19. Afin de ne pas assécher la capacité du marché, ils ont demandé aux compagnies d'assurance-crédit de maintenir leur couverture, en échange d'un soutien de l'État au secteur. Ce soutien a pris la forme de ce que l'on appelle les "régimes d'État", qui sont, dans la majorité des cas, des traités de réassurance proportionnelle par lesquels les entités locales d'Euler Hermes (EH) cèdent une part importante de leurs activités aux États. Ces régimes ont été traités comme de la réassurance cédée. Ils ont évidemment eu un impact très important sur les primes nettes acquises d'EH SA en 2020 et 2021. Initialement prévus jusqu'au 31 décembre 2020, ils ont été prolongés jusqu'au 30 juin 2021.

Des programmes de soutien gouvernemental dédiés à l'activité d'assurance-crédit ont été mis en place dans les pays suivants : Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Danemark, Norvège, Royaume-Uni, France et Italie. Tous les programmes de soutien public ont été présentés comme des "régimes de réassurance" dans les comptes. En 2022, l'impact de ces programmes sur les comptes consolidés d'EH SA est négatif sur une base nette de -5 millions d'euros, dont -5 millions d'euros de primes cédées, -4 millions d'euros de sinistres cédés et 4 millions d'euros de commissions.

En 2022, la situation en Ukraine et en Russie a été activement suivie et contrôlée, l'exposition au niveau du Groupe Euler Hermes a été fortement réduite et les encours sur les limites d'importation diminuent au fil du temps. A la fin de l'année 2022, des provisions pour sinistres d'un montant de -11 millions d'euros ont été constituées en relation avec l'exposition à la Russie et à l'Ukraine et les sanctions qui y sont liées, plusieurs autres cas importants, et les impacts du choc énergétique et de l'inflation.

De plus, Euler Hermes a lancé en 2021 une initiative globale de changement de marque, visant à renforcer la marque principale Allianz et à créer de nouvelles opportunités pour Euler Hermes. A partir du 28 mars 2022, le nouveau nom de marque du groupe Euler Hermes sera Allianz Trade, tandis que les noms légaux utilisés par toutes les entités Euler Hermes resteront les mêmes.

Le système de gouvernance

La structure de gouvernance d'EH SA est organisée autour des membres du Comité de Direction (Management Committee) et du Conseil d'Administration (Board of Directors). Le Conseil d'Administration a mis en place deux comités de conseil spécialisés : le comité d'Audit, du Risque et de la Conformité et le comité des Nominations et des Rémunérations. De la même manière, le Comité de Direction a établi plusieurs comités opérationnels pour l'assister dans ses responsabilités.

EH SA a mis en place des fonctions clés indépendantes (Audit Interne, Conformité, Gestion du Risque, Affaires Juridiques, Comptabilité ¹et Actuariat), qui constituent les 2^{ème} et 3^{ème} lignes de défense de son organisation.

EH SA a aussi mis en place différents cadres pour soutenir les rôles et les responsabilités de ces fonctions. Cela inclut le suivi et la mise en œuvre des politiques de Solvabilité 2 dans toutes les entités

¹ En complément des fonctions clés définies par la directive Solvabilité II (Actuariat, Audit Interne, Conformité et Risque), les Affaires Juridiques et la Comptabilité ont été également désigné comme fonction clé.

juridiques d'EH SA. Les politiques de Solvabilité 2 couvrent différents sujets clés (politique de risque, gestion du capital, actuariat, juridique, etc.) et sont mises à jour en étroite collaboration avec toutes les parties prenantes sur une base annuelle.

EH SA a mis en place le Risk Policy Framework (RPF), qui est un ensemble de politiques, de normes et de lignes directrices qui régissent le système de gestion des risques d'EH SA.

L'évaluation propre du risque et de la solvabilité (ORSA) est un ensemble de processus permettant d'évaluer les besoins globaux de solvabilité sur l'horizon de planification. Elle constitue un outil de décision pour le comité de direction et un instrument efficace de pilotage des activités de l'entreprise pour le Conseil d'Administration. Le rapport ORSA est basé sur les chiffres du quatrième trimestre 2022 sera soumis à la BNB (Regulateur Belge) au plus tard le 30 juin 2023.

Le profil de risque

Le profil de risque d'EH SA est mesuré et piloté par le biais du modèle interne. L'adéquation du profil de risque d'EH SA permet de déterminer le capital de solvabilité requis conformément aux exigences de la norme Solvabilité II.

Cette section donne une vue d'ensemble des catégories de risque qui contribuent à l'évaluation globale du capital de solvabilité requis dont le montant s'élève à 573 millions d'euros au titre de l'année 2021.

Des informations qualitatives et quantitatives sont fournies et portent sur l'exposition aux risques, sur le risque de concentration, sur les techniques d'atténuation du risque ainsi que sur des sensibilités pour chacune des catégories de risque suivantes: risque de marché, risque de crédit, risque de souscription non-vie, risque opérationnel, risque de liquidité et risque de réputation.

Valorisation à des fins de solvabilité

Le bilan prudentiel d'EH SA est évalué en valeur de marché (MVBS). Le bilan fait par ailleurs l'objet d'un établissement selon les normes comptables belges (BeGAAP). Une réconciliation du bilan BeGAAP et du bilan prudentiel d'EH SA a été réalisée et figure dans le présent rapport.

A la fin de l'année 2022, le total des actifs évalué en valeur économique a atteint 4,433.3 millions d'euros. Les actifs financiers d'EH SA ont été investis conformément au principe de la personne prudente.

A la fin de l'année 2022, le total des passifs évalué en valeur économique représente 3,286.4 millions d'euros dont 2,044.3 millions d'euros au titre des provisions techniques. L'impact du « Volatility Adjustment (VA) » est nul.

Gestion du Capital

Les fonds propres d'EH SA sont exclusivement composés de fonds propres de base et sont classés à 96% en « Tier 1 » sans restriction. Les autres éléments de fonds propres sont classés en « Tier 3 ».

EH SA est conforme aux exigences de la réglementation de la Banque Nationale de Belgique (BNB) et respecte les politiques de gestion du capital définies par le groupe.

Le ratio de capital de solvabilité requis (SCR) et le ratio de capital minimum requis (MCR) d'EH SA s'élèvent respectivement à 184.5% et 503.8%. EH SA n'envisage pas de non-respect du SCR ou du MCR.